

## Du paratexte au texte: le titre, enjeu de la communication didactique

**Dr. Abadi Dalila**

Université Kasdi Merbah Ouargla

Laboratoire, LFEU

### Résumé

Le texte inséré dans nos manuels n'est jamais pris isolément. Sa présence est amplifiée par ce qui est appelé « la périphérie du texte » ou « l'image du texte ». De ce fait, dans la présente communication, nous essayerons d'interroger le titre, élément paratextuel, en contexte pédagogique algérien introduit dans les manuels scolaires du FLE.

**Mots clés :** titre, paratexte, FLE, contexte pédagogique, manuel scolaire

### Abstract

The inserted text, in our textbooks, is never taken in isolation. Its presence is amplified by what is called "the text periphery" or "the text's image." Thus, in this paper, we try to question the title, the paratextual elements, in the Algerian educational context inserted within school textbooks of FLE

**Key Words:** title, Paratext, FLE, Pedagogical Context, School Textbooks

### ملخص

أن النص المدرج في الكتاب المدرسي لا يأخذ بصورة منفردة . فتواجهه يكون دائما مرفقا بما يسمى ( بهامشية النص) . فعليه ان الورقة المقدمة تصب الى التعريف بإحدى مرفقات النص و المتمثل في (العنوان) وذلك من خلال الكتاب المدرسي في السياق التعليمي الجزائري

الكلمات الأساسية: العنوان , السياق البيداغوجي, الكتاب المدرسي , الفرنسية لغة اجنبية

### Introduction

Analyser un texte revient à effectuer une enquête en prenant en considération tout ce qui est immédiatement mesurable. Dans cette perspective, l'élève, en contexte pédagogique, doit considérer les signes (indices paratextuels) présents dans leur matérialité comme étant un jeu pour une analyse sémiotique de l'aire scripturale.

Ces paratextes didactiques sont constitués catégoriquement des titres des extraits, des chapeaux, des mentions didactiques, des notes des questionnaires...etc. En contexte didactique ces éléments paratextuels introduisent le texte, le présentent pour instaurer les premiers pas à la compréhension textuelle, mais « *aussi en son sens plus fort : pour le rendre présent, pour assurer sa présence au monde, sa « réception » et sa consommation, sous la forme, aujourd'hui, du moins d'un livre* »<sup>i</sup>

Pourtant, le discours didactique n'utilise pas le terme « paratexte » mais plutôt d'autres concepts pour approcher les mêmes fonctions assignées aux éléments paratextuels. Du moins pour nous, nous utiliserons convenablement l'expression « Paratexte didactique » pour désigner les éléments qui entourent le texte dans le continuum graphique des manuels objets d'étude.

Rappelons que nous réservons le terme paratexte didactique dans le présent travail aux pratiques textuelles qui escortent et entourent le texte de façon immédiate dans la page imprimée. Parmi ces entoures immédiats, nous inventorions le nom d'auteur, le titre, le chapeau, le questionnaire, les notes

et les images illustratives. Faut-il prendre avec beaucoup de précaution, le paratexte didactique dont nous envisageons l'étude est sans doute celui où le paratexte peut servir à éclairer le texte du fait de leur existence particulière dans le discours didactique.

De ce fait, l'étude de texte débute sans l'être satisfait, par l'exploitation des paratextes. En effet, « Si l'on donne à un lecteur un texte qu'il n'a pas choisi c'est le cas le plus fréquent dans un cours de langue, un premier regard sur le texte lui fournit déjà quelques indicateurs sur la forme du document [...], le contenu des textes [...], le type de revue (questions, revue spéciales, rapport officiel...) et le nom du scripteur, s'il le connaît, l'amènent à anticiper sur l'organisation et le nom de l'énoncé »<sup>ii</sup>

Ainsi l'établissement de la situation de communication devrait permettre d'identifier les informations susceptibles d'amener l'élève-lecteur à la formulation d'hypothèse de sens avant la lecture et l'analyse du texte. De surcroît et compte tenu de la problématique, il est même possible de faire saisir aux apprenants l'architecture d'ensemble de celui-ci. Sur un plan purement pédagogique, une telle démarche ne manque pas d'intérêt car elle bénéficie d'une entrée particulière pour interroger le texte inséré dans le manuel scolaire et constitue une contribution sérieuse à son traitement.

Toutefois, ces éléments périphériques ne peuvent se concevoir sans le texte lui-même. De cela, ils restent en second rang par rapport à l'extrait (texte) même si on leur assigne des fonctions capable d'appréhender le texte sans peine en dévoilant le sens émanant de prime à bord.

Le didacticien algérien pour lever les ambiguïtés et assurer le mieux possible les conditions de réception maximales, va donc user de manière complémentaire ces pratiques textuelles (paratextes) établissant ainsi une méthode d'approche des textes.

## 1. Le titre paratexte du FLE en contexte pédagogique algérien

Le titre, ce premier paratexte didactique qui sera abordé, est à examiner face au texte à analyser, confronté ainsi à la célèbre question de Barthes : par où commencer ?

Par sa fonction spécifique, le titre apporte souvent la possibilité d'émettre des hypothèses de sens relevant des paratextes didactiques linguistiques. Dans le bloc typographique, le titre est à l'entête de la page imprimée. De cela, il anticipe le texte qu'il désigne. Sa présence dans l'ordre scriptural constitue une « incitation à la lecture » même si parfois, sa position est ambiguë.

Ce dernier aspect semble avoir retenu l'attention des théoriciens d'où, d'ailleurs les différentes définitions proposées au titre. A titre d'exemple, nous citons Charles Grival qui le définit comme : « première phase imprimée », « partie du texte dénotant le texte ». Léo Hoek, quant à lui, montre que le titre est « une phrase grammaticale dans la structure mais grammaticale dans la profondeur, alors que le contexte (ou le co-texte) ne sera composé que des phrases grammaticales »<sup>iii</sup>.

Or, une autre définition de nature différente entrevoit un rapport de complémentarité entre le titre et son texte dans la mesure où

« L'un annonce, l'autre explique, développe un énoncé programmé, jusqu'à reproduire parfois en conclusion son titre, comme mot de la fin et clé de son texte. Cependant installé sur sa page ou inscrit dans un catalogue, le titre vise à complétude autosuffisant générateur de son propre code et relevant beaucoup plus de l'intertexte des titres et de la commande sociale que du récit qu'il intitule »<sup>iv</sup>.

Cela dit, le titre est nommé aussi "micro- texte". Cette même terminologie se trouve chez J. M Adam « *le titre est un micro- texte qui remplit une triple fonction : il définit, il évoque, il valorise* »<sup>5</sup>.

En outre, sa particularité énigmatique peut ne trouver de sens qu'à la fin de la lecture du texte. Il arrive donc que le titre ne reçoive sa signification qu'à « l'autre bout du texte », tel est par exemple le cas de la nouvelle de D. Buzzati, insérée dans le manuel de 1ère AS (série lettres) à la page 153. Le concepteur a conservé le même titre "le K" de son auteur pour présenter la première partie de cette nouvelle proposée comme un titre "authentique" à analyser dans la phase « évaluation diagnostique ». C'est à la fin de cette première partie de la nouvelle qu'introduit le nom "le K". Le titre désigne l'apparition d'une partie du texte. En tant que mécanisme dans le processus de dévoilement du sens premier il s'agit d'un rapport partiel entre le titre et son texte car « si le titre se réduit à un nom (de personne, de lieu), c'est sur lui (et par lui) que l'interrogation est posée. Mais qu'il soit accolé à un autre constituant, c'est sur lui que l'attention est portée ».

## 2. Fonction du titre

Il est possible de tenter un rapprochement entre le titre et le texte exergue pour décider de ses fonctions. En effet, le titre assume plusieurs et diverses fonctions selon l'objectif qu'on lui assigne notamment le contexte didactique.

Le titre peut renseigner en premier lieu les apprenants sur le type de document consulté. Comme il peut à lui seul condenser le contenu thématique du texte comme il est l'exemple du titre « que faire quand la terre tremble ? » qui résume le contenu du texte inclus dans le manuel de 2ème AS à la page 101. A cet exemple la lecture du texte ne fera que répondre à la construction interrogative de la phrase constituant le titre. On constate ainsi que l'agencement syntaxique du titre est un choix du concepteur soit pour orienter le lecteur apprenant, soit pour déclencher une réflexion préalable à enseigner. Par cette structure phrastique qu'il faut observer et interroger, l'élève lecteur stabilisera une perspective de lecture.

Cette prise de vue générale du titre conduit indispensablement, à notre avis, à mettre en évidence la situation de communication didactique comme procédé pour accéder au sens. Un certain nombre de lettres reflétant donc la thématique peut se réduire à une simple phrase nominale du fait que « *le mot (du titre) comprend, d'une part, les sens régulièrement enregistrés par le dictionnaire, d'autre part, un certain nombre de séries associatives, fonctionnant, par connotations successives, comme élargissement des ses sens fondamentaux* »<sup>6</sup>.

Ce type de fonctionnalité du texte est le plus prospère dans les manuels en question. Des titres comme « sport et télévision, "la tempête", "villes géante", « le Rhône », "le langage de l'image", "les hormones », "la pollution"...etc. sont insérés dans ces manuels scolaires du FLE du secondaire, tous niveaux confondus et bien d'autres, reflétant fidèlement le contenu des textes qu'ils jouxtent.

Notons, que la fonction du titre est transposée didactiquement pour atteindre les objectifs assignés à l'approche du tel ou tel texte. Alors, Les titres proposés ne sont pas pour autant des titres "authentiques" et/ ou originales mais dans la plupart des cas didactisés et "fabriqués" à la mesure des élèves. Ils sont là au service de la compréhension du texte support de base ou autre. Mais cela n'exclut en aucun cas la présence d'autres types de titre à d'autres fonctions. Comme on l'a déjà cité, certains titres sont transposés dans le discours didactiques mais gardant, toujours, leur originalité telle est l'exemple de la nouvelle "le K". Ce titre est alors déplacé de son aire scripturale littéraire occupant un espace réservé au discours didactique. A vrai dire, le titre est, ici, un prolongement du titre original

comme création littéraire en dépit de certaines apparences, il est le "titre" déplacé non didactisé, si nous osons dire.

Cependant, nous trouvons des titres plus ambiguës que d'autres. On découvre là les avantages de la "transposition didactique" qui « *rend compte des transformations que subit une notion issue de l'extérieur de la sphère pour être transformée d'abord en un objet enseignable* »<sup>vii</sup> et le rôle qu'elle peut jouer en modifiant l'élément de connaissance en un autre didactique.

Il faut revenir sur la question de fonctions que remplit le titre. Dans tous les cas, celui-ci devra être un guide pour le lecteur. Il accroche son regard. Avouons- le, nous avons tous plongé dans des articles très éloignés de nos préoccupations simplement parce que le titre nous a motivés.

En un mot, le titre mobilise la sensation de lire le texte. Cela peut paraître évident, mais l'on trouve, dans nos manuels scolaires, des textes non titrés. Des textes proposés comme textes supports de base sans titre générique, c'est le cas d'un texte contenu dans le nouveau manuel algérien, en guise d'illustration un extrait d'A. Camus tiré de son roman "*l'étranger*" et le didacticien demande aux élèves de proposer un titre adéquat en fonction des informations retenues de la lecture du texte en soi. D'ailleurs nous l'avons signalé, certaines activités sont à réaliser avant la lecture dont nous signalons l'importance que revêt le titre à ce niveau. Des consignes permettent la mise œuvre de cette tâche. Des consignes du genre :

- «Quelle information nous donne le titre ? »
- « Donnez un titre au texte »
- « Mettez en relation le titre avec les références : quelle sera d'après vous la visée du texte ? »
- « En mettant en relation les éléments du paratexte (titre) pouvez-vous anticiper le contenu de ce fait divers ? ».

Paradoxalement, le titre de l'extrait peut être sauvegardé, on l'a vu, par le concepteur du manuel. C'est une généralité applicable presque à tous les poèmes transposés en contexte didactique, à titre d'exemple, le titre du poème « *Demain, dès l'aube* » de V. Hugo ou encore « *Je voyage bien peu* » de J. Cocteau. En somme, le titre peut assumer plusieurs fonctions :

« *La première, seule obligatoire dans la pratique et l'institution littéraire, est la fonction de désignation, ou d'identification. Seule obligatoire mais impossible à séparer des autres, puisque, sous la pression sémantique ambiante même numéro d'opus peut d'investir de sens. La deuxième est la fonction descriptive (...). La troisième est la connotation (...). La quatrième (...) est la fonction dite séductive* »<sup>viii</sup> Et pourtant comme le dit M. Hausser « *avant un texte il y'a le titre, après le texte demeure le titre* »<sup>ix</sup>

### 3. Quelques exemples d'analyse

Il s'agit, ici, de présenter quelques études relatives aux titres de certains textes pris des manuels scolaires en question :

Le premier titre est «les deux pigeons » intitulant une fable de J. De La Fontaine (p. 315). Pour l'analyser, nous essayerons de procéder de la manière suivante : étude morpho-syntaxique, sémantique, et enfin, sémiotique.

Tout d'abord au niveau syntaxique, il s'agit d'un syntagme nominal. Le noyau de celui-ci est le mot « pigeons », c'est un nom masculin pluriel. « Les », c'est un article défini, masculin pluriel, détermine le mot « pigeons ». « Deux » est, adjectif numéral, détermine le mot « pigeons ». C'est un élément facultatif, car on peut le supprimer sans altérer le sens du titre, dès lors le syntagme devient « les pigeons » « deux » est donc employé pour renforcer le déterminant « les » et cela dans un souci de précision chez l'auteur. Remarquons que le titre comme structure syntaxique est un choix de l'auteur pour orienter le lecteur.

Sémantiquement, il s'avère impossible de donner un sens immédiat au titre, car c'est un syntagme et non une structure phrastique. Tout ce qu'on peut retenir c'est le sens du mot « pigeons » qui est le nom d'un oiseau dont on ne connaît pas le rôle. Donc, le sens de ce syntagme se complète sûrement dans le texte. Or, le nom contenu et constituant à lui seul le titre peut paraître comme medium d'informations, le nom, qui est dans notre cas « pigeons » condense le sens sur la chose en question. Cet élément principal connote la vision de l'auteur ; de cet effet, l'élève lecteur peut s'attendre à la description des pigeons par exemple.

Sur un plan sémiotique, les caractères et les actes des pigeons étant similaires à ceux des humains, on peut dire qu'en proposant ce titre au texte, l'auteur a employé une figure de rhétorique, celle de la personnification. On peut, en effet, expliquer les « pigeons » par les « les frères » ou « les amis » par exemple. En revanche, si nous approchant le texte dont le titre en question, nous nous rendons compte que ce n'est pas par hasard que le fabuliste a choisi ce titre. Il existe une relation étroite entre le texte et le titre, du fait que le mot « pigeons », composant le titre, constitue de par sa présence abondante dans le texte, le mot clé désignant ainsi ses personnages principaux. Le titre introduit le texte, en quelque sorte, même s'il ne le résume pas assez clairement.

Le second titre « Vie de marin » intitule un extrait de la nouvelle de Dino Buzzati (le K, p. 320). C'est aussi un syntagme nominal ; son noyau est le mot « vie », nom féminin avant « à » de « marin » qui est un syntagme nominal prépositionnel, extension du nom « vie », composé de la préposition « de » et du nom « marin ».

En se situant sur un plan sémantique, ce syntagme nominal « vie de marin » signifie son existence et tout ce qui l'a marqué, c'est à dire les situations et les événements vécus par ce marin. Sur un autre plan, celui de la sémiotique, d'une manière générale, la vie des marins est jalonnée de risques périlleux ; toujours des obstacles infranchissables, des situations délicates à surmonter. Tantôt des risques de naufrage, tantôt des attaques d'animaux marins, la mer est de nature dangereuse. Donc, on peut dire que l'auteur voulait exprimer les dangers de la « vie de marin » en employant une figure de rhétorique qui est de toute évidence la métonymie, permettant de connoter une partie de quelque chose à l'aide de cette même chose. Dans ce cas, le tout est, ici, « la vie » et la partie « dangers de cette vie », du fait que le nouvelliste n'a pas montré le côté négatif de cette vie seulement.

Pour ce qui est du rapport établi entre le texte et son titre et après lecture, l'intitulé désigne la vie de marin d'une manière générale. Or, dans le texte, il s'agit de la vie d'un seul marin ; cela, veut dire que, plus que résumé, le titre constitue la mise en contexte général du texte. En effet, le personnage de Buzzati, passionné des activités marines, n'a pas su renoncer à ce métier malgré sa richesse et son âge, et était resté toujours malheureux, préoccupé du « k » qui l'a poursuivi pendant cinquante ans jusqu'à sa fin. Stefano ayant poussé à l'extrême sa passion de la mer s'y trouva perdu à jamais.

Le dernier titre à exploiter est « Happé par un poulpe » qui est un syntagme adjectival ; a pour noyau le mot « Happé », participe passé à valeur adjectivale. « Par un poulpe » syntagme nominal

prépositionnel, extension de « Happé ». Le sens premier est saisi brusquement et violemment par un poulpe.

Une analyse sémiotique d'interprétation consiste à dévoiler ce qui se cache derrière les mots, on ne peut pas émettre un sens à ce titre dans la mesure où il est explicite. L'auteur n'y connote rien, mais il s'agit tout simplement d'une fonction métalinguistique du langage, car les mots s'expliquent par eux même.

Le titre présente le texte et le résumé en même temps. En effet c'est ce qui est dit dans le titre qui est développé dans le texte. C'est un texte à dominante narrative. Le narrateur étant lui-même un personnage de l'histoire, raconte un évènement auquel il a participé. Celui-ci relate les problèmes qu'ils ont rencontrés lui et ses compagnons lors d'un voyage maritime. Leur navire a été attaqué par des monstres marins parmi lesquels un poulpe.

#### 4. Que conclure ?

En guise de conclusion, il est utile d'énoncer quelques remarques qui se veulent une incitation pour le didacticien à s'intéresser à ces éléments paratextuels constituant le discours didactique. Précisons qu'en primauté les paratextes didactiques ne prennent sens que dans leur relation au texte ou à l'extrait accompagnant. En ce sens, ils ne doivent pas être placés en seconde position ou encore marginalisés car il ne s'agit pas d'un supplément mais plutôt d'une donnée à visée exclusivement didactique importante à exploiter au sein d'une approche analytique, vis-à-vis des textes insérés dans les manuels objets d'étude et que chaque paratexte a ses propres apports.

#### Références bibliographiques

<sup>i</sup> G. Genette, *Seuils*, Ed. Du seuil, Paris, 1987, p.7.

<sup>ii</sup> S. Moirand, *Situation d'écrit*, coll., DLE, Clé international, 1979, P. 49.

<sup>iii</sup> L. Hoek, cité par G. Jacques, « Le discours intitulant », in M. Delcroix, F. Hally, dir, « Introduction aux études littéraires », De Boeck, Bruxelles, 1995, p.240.

<sup>iv</sup> Duchet cité par G. Jacques, *op.cit.*

<sup>v</sup> J.M. Adan, *Pour lire le poème*, De Boeck. Duculot, Bruxelles/ Paris, 1992, p.34.

<sup>vi</sup> Ch. Grivel, cité par G. Jacques, *op, cit*, PP. 206-207.

<sup>vii</sup> J.P Cuq, *Dictionnaire de didactique de français langue étrangère et secondaire*, Clé International, Paris, 2003, P. 204.

<sup>viii</sup> G. Genette, *op, cit*, PP. 96 – 97.

<sup>ix</sup> M. Hausser cité par G. Jacques, *op, cit*, p. 210.